

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2013

Séance régulière du conseil sous la présidence de Madame Thérèse Ménard-Théroux, maire, tenue le 2 octobre à 19H30 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Monsieur Lionel Roy, conseiller au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Marc Vaillancourt, conseiller au siège no 5
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 septembre et de la séance extraordinaire du 23 septembre;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8.- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 - *Conseillers*
 - 8.2 - *Inspecteur en bâtiment*
 - 8.3 - *Inspecteur à la voirie*;
- 9.- Pacte rural;
- 10.- Demande de l'OTJ St-Mathias;
- 11.- Agente de développement;
- 12.- Varia ouvert;
- 13.- Période de questions;
- 14.- Fin de la séance.

2013-127 résolution no 2013-127

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 2 octobre 2013 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉ

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 septembre et de la séance extraordinaire du 23 septembre 2013

Assemblée régulière du 3 septembre

2013-128 résolution no 2013-128

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 3 septembre 2013 est adopté.

ADOPTÉ

Séance extraordinaire du 23 septembre

2013-129 résolution no 2013-129

Proposé par le conseiller Lionel Roy, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2013 est adopté.
ADOPTÉ

Suivi du procès-verbal

4) Période de questions

Monsieur Germain Tourigny demande des informations sur la séance extraordinaire tenue le 23 septembre. Madame la mairesse répond.

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2013-10-02 a été remise à tous les membres du conseil.

2013-130 **résolution no 2013-130**

Proposé par le conseiller Germain Boutin appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la correspondance 2013-10-02 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉ

6) Autres sujets

1- Fondation du CHUS – Invitation à un souper-conférence avec le journaliste Charles Tisseyre, le 5 octobre au coût de 150\$ par personne.

2- Ville de Warwick – Sollicite un appui solidaire pour adopter une résolution concernant les conditions ministérielles visant la levée d'une servitude de nonaccès sur les routes appartenant au ministère des Transports du Québec.

2013-131 **résolution no 2013-131**

Conditions ministérielles visant la levée d'une servitude de nonaccès sur les routes appartenant au ministère des Transports du Québec

CONSIDÉRANT QUE l'une des conditions visant la levée d'une servitude de nonaccès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec, le ministre des Transports du Québec exige une contribution financière du requérant;

CONSIDÉRANT QUE le montant de cette contribution financière est calculée notamment en regard de la valeur estimée du terrain, suite à l'aménagement d'un accès à une route relevant du ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle ne tient pas compte de la capacité de payer du requérant;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle compromet la mise sur pied de projets porteurs pour les collectivités;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle nuit à la relève entrepreneuriale;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle est un obstacle au développement économique du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Germain Boutin, secondé par la conseillère Jacqueline Désindes et unanimement résolu,

QUE la Municipalité de Newport demande au ministre des Transports du Québec, dans les conditions qui lui sont discrétionnaires en vertu de la Loi sur la Voirie, de ne pas tenir compte de la plus-value estimée des sites, suite à l'aménagement d'accès aux routes du ministère des Transports du Québec, dans l'évaluation définissant la contribution financière exigée aux requérants en vue de la levée de servitudes de non-accès auxdites routes.

ADOPTÉ

3- Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François – Assemblée publique annuelle mercredi le 9 octobre à East Angus.

4- Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Invitation à la cité école pour l'Assermentation des Ministres au Parlement du secondaire le 8 octobre à 11H50.

5- Virage Santé mentale – Invitation à l'activité de financement le 30 novembre ou les anciens canadiens viendront disputer un match de hockey à l'aréna de Weedon.

6- Association forestière des Cantons de l'Est – 68^e congrès et Salon forestier 2013 les 10 et 11 octobre à Orford.

7- Club de Motoneigistes des Monts Appalaches – Demande l'autorisation de traverses de routes municipales pour le sentier provincial (chemin Goddard)

2013-132 *résolution no 2013-132*

Il est proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, et résolu que le conseil municipal de Newport autorise la reconduction des mêmes traverses de motoneiges que par les années antérieures, pour la saison 2013-2014 au Club de Motoneigistes des Monts Appalaches, conditionnellement à l'installation d'une signalisation conforme aux normes par le club.

ADOPTÉ

8- Place aux jeunes du Haut-Saint François – Demande de soutien financier comme par les années passées.

2013-133 *résolution no 2013-133*

Proposé par le conseiller Lionel Roy, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que la municipalité de Newport subventionne Place aux jeunes du HSF pour une somme de 150\$

ADOPTÉ

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2013-09-30 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2013-134 *Résolution no 2013-134*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseil autorise le paiement d'une somme de 202 774.13 \$ pour les comptes à payer de la liste mensuelle présentée le 2 octobre 2013 selon des disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2013-09-30 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseillers

Comité Loisirs Aucun rapport à remettre.

Comité Voirie Chemin Lapointe est terminé. Le comité ne s'est pas rendu sur les lieux du chemin du Domaine.

Autres Le conseiller Marc Vaillancourt informe que les visites ont débuté dans le cadre du projet MADA.

Maire URQ a eu lieu du 10 au 13 septembre et il y eu beaucoup de participants.

Fosse septiques, des rencontres ont lieu à la MRC, une hausse à prévoir. Congrès de la FQM s'est tenu du 26 au 29 septembre.

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend note du rapport déposé.

8.3) inspecteur à la voirie

Le conseil prend note du rapport déposé.

9) Pacte rural

La directrice générale informe que le comité de citoyens est prêt pour démarrer le projet du bâtiment multifonctionnel par contre des autorisations doivent être données pour les différentes commandes. Étant un bâtiment public, la directrice générale informe que des invitations à soumissionner devraient être envoyées pour la construction. Madame la mairesse informe que des renseignements complémentaires pour la nouvelle construction sont à venir.

2013-135 Résolution no 2013-135

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseil est d'accord à donner le mandat de construction du pavillon multifonctionnel et s'engage à soutenir le comité de loisirs à ce projet, dans le cadre du pacte rural en autant que la conformité du projet est légal.

ADOPTÉ

10) Demande de l'OTJ St-Mathias

Demande une subvention de 6 000\$ pour 2013.

2013-136 résolution no 2013-136

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la municipalité de Newport verse la subvention annuelle 2013 accordée, soit 6 000. \$ au comité O.T.J. St-Mathias de Bonneterre.

ADOPTÉ

11) Agent de développement

Madame la mairesse donne des explications.

2013-137 résolution no 2013-137

Attendu que Les municipalités dévitalisées (Lingwick, Newport et Scotstown) ainsi que Chartierville ont demandé une aide financière à la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-François par l'entreprise du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD).

Cette aide financière a été octroyée le 20 juin 2012 (n° 2012-06-4969) et bonifiée le 15 mai 2013 (n° 2013-05-5171) par le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François

Qu'une nouvelle offre de services doit être soumise par un consultant externe pour la poursuite du travail entamé dans le cadre de ce projet.

Il est proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Germain Boutin et résolu

De confier le mandat au maire d'acceptation d'une offre de services d'un consultant en développement rural dans les limites de l'aide financière octroyé (55 000 \$)

De confié la gestion administrative de ce contrat à la municipalité de Chartierville.

ADOPTÉ

12) Varia ouvert

Comité de citoyens

2013-138 *résolution no 2013-138*

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la municipalité de Newport verse la somme de 15 000. \$ au compte bancaire de Loisirs 4Horizons pour le pavillon multifonctionnel.

ADOPTÉ

13) Période de Questions

Madame Jill Lowry émet des commentaires concernant la construction du pavillon multifonctionnel en période électoral.

Madame la mairesse répond.

Madame Francine Rouleau apporte un commentaire sur la rencontre du comité de citoyen auquel elle a assisté.

Monsieur Germain Tourigny informe que des plans pour le pavillon ont été soumis.

14) Fin de la séance

2013-139 *Résolution no 2013-139*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 heures 45.

ADOPTÉ

Thérèse Ménard-Théroux, maire

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière